

POUR QUI ?

- ▶ Tout collaborateur en rupture de contrat de travail (rupture conventionnelle et transactionnelle, licenciement économique individuel)

DUREE

- ▶ Entre 6 et 9 mois

PRÉ-REQUIS

- ▶ Pas de prérequis

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- ▶ Préserver votre image sociale et sociétale
- ▶ Optimiser le repositionnement professionnel externe de votre (vos) collaborateur(s)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ▶ Créer sa cartographie de compétences
- ▶ Cerner ses motivations et intérêts professionnels
- ▶ Identifier ses perspectives professionnelles et ses axes d'évolution
- ▶ Elaborer un plan d'action

COMMENT EST PRÉVU L'ACCOMPAGNEMENT ?

- ▶ Accompagnement individualisé et sur mesure
- ▶ Faciliter la mise en relation avec notre réseau local et national : entreprises, partenaires, institutions
- ▶ Outils spécifiques utilisés : bilan de compétences, bilan entrepreneurial
- ▶ Remise d'un outil d'évaluation

CONTENU

Temps de la réflexion et de la construction

- ▶ Définir un projet : recherche d'emploi, formation, VAE, création/reprise d'entreprise
- ▶ Identifier un plan d'actions

Temps de l'action

- ▶ Elaborer des outils de stratégie marketing : CV, lettre de motivation, développement de son réseau, préparation et debriefing entretien de recrutement, optimisation des relances téléphoniques, organisation de sa recherche d'emploi
- ▶ Identifier des cibles et mise en relation
- ▶ Dynamiser la recherche et effectuer un suivi d'intégration

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA PRESTATION

En amont, en fonction des objectifs et à l'issue de notre prestation, un questionnaire de satisfaction est adressé au bénéficiaire et un suivi post prestation est proposé.

De plus, le bénéficiaire donne degré de satisfaction sur :

- La pertinence des outils et des conseils
- La disponibilité et l'écoute du consultant
- L'adaptation des outils et du rythme à la demande pédagogie
- La logistique (l'accueil et les supports pédagogiques...)
- La mise en œuvre envisagée (plan d'actions...)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES



Implantation du Cabinet localement connue et reconnue
Equipe de consultants locaux, expérimentés et impliqués
Méthodologie éprouvée dans l'accompagnement à la transition professionnelle
Plateforme digitale pédagogique Actif'Up

CONDITIONS D'INTERVENTION

- ▶ Modalités de formation : Présentiel ou Distanciel

ÉQUIVALENCES ET PASSERELLES

- ▶ Sans équivalence de niveaux
- ▶ Sans passerelle

NOS FORMATEURS

- ▶ Les consultants ACTIFORCES ont tous une forte expérience du terrain, ils ont tous occupés des fonctions de management à différents niveaux (directeur de service, direction, manager de projet, DRH)
- ▶ Ils sont formés aux techniques d'animation et de formation
- ▶ Ils ont entre 5 et 30 ans d'expérience en tant que formateur, coach et consultant, ils interviennent dans tous types de structures (ACTIFORCES se veut un cabinet généraliste pour accompagner toutes sortes d'entreprises)

NOS RÉFÉRENTES **Accompagnement des Carrières et des Transitions**

- ▶ Référente Niveau National : Charlotte CONIN c.conin@actiforces.com Tél : 06 85 57 71 95
- ▶ Référent Paris / IDF : Géry DELMAR g.delmar@actiforces.com Tél : 06 33 47 01 65
- ▶ Référente Administrative : Emeline BOITIER e.boitier@actiforces.com Tél : 02 47 48 04 00

OUTILS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- ▶ Support : à l'issue, le stagiaire reçoit des fiches pédagogiques et/ou le support de formation
- ▶ Matériel pédagogique : ACTIFORCES s'assure d'une réalisation optimale par le biais de matériel et de lieu adapté. Pour une formation fonctionnelle, ACTIFORCES dispose de :
 - PAPER BOARD
 - VIDEOPROJECTEUR
 - PRISE DE BRANCHEMENT POUR MATÉRIEL INFORMATIQUE (PC, enceintes...)
- ▶ Caractéristiques des sales : nous veillons à ce que les locaux respectent les critères d'Établissements recevant du Public (ERP) et les caractéristiques suivantes :
 - Salle suffisamment grande en fonction du nombre de participants
 - Disposition de la salle facilitant la communication et les échanges
 - Espace suffisant pour réaliser les simulations
 - Salle avec fenêtre afin de profiter de la lumière naturelle

ACCESSIBILITÉ

- ▶ ACTIFORCES répond à la réglementation concernant l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Dans ce contexte, il veille à l'application des conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap :
 - Les conditions d'accueil d'ACTIFORCES
Notre processus suit des étapes précises et concrètes :
 - Identification d'un potentiel handicap
 - Détermination de la typologie du handicap : moteur, auditif, visuel, intellectuel, psychique ou visuel
 - Mise en place des compensations possibles et personnalisables en adéquation avec le besoin du stagiaire
- ▶ L'ensemble de ces étapes est réalisé par le chef de projet avec l'assistance de la référente pédagogique handicap.



Toutes nos salles de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite

TARIFS

- ▶ Nous consulter